

POSTULAT N° 34 (2011-2016)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 13 DECEMBRE 2011

- n° 34 de M. Stanislas Rück (DC/VL), ainsi que de 30 cosignataires, demandant au Conseil communal d'examiner les possibilités de stimuler l'implantation ou le maintien de commerces de qualité en ville par un concept d'incitation générale et d'allégements fiscaux ciblés et limités dans le temps

M. Stanislas Rück (DC/VL) résume le postulat ci-après :

*"Le pont de la Poya va changer les comportements de consommation des habitants de la ville. Pour faire face à la concurrence des grands centres d'achat de la périphérie, un plan d'incitation est nécessaire. Le développement de la rue de Lausanne depuis la mise en place de la zone piétonne montre à quel point l'implantation de nouveaux commerces de qualité est difficile et longue. Les commerces de proximité font partie intégrante d'une ville vivante, d'une ville attractive.*

*Nous demandons au Conseil communal d'examiner les possibilités de stimuler l'implantation et/ou le maintien de commerces de qualité en ville par un concept d'incitation générale et d'allégements fiscaux ciblés et limités dans le temps.*